



Bassins, octobre 2024

Chers membres et amis,

Avec cette nouvelle saison qui débute, voici venu le temps de payer votre cotisation annuelle pour la saison 2024-2025, dont les tarifs restent inchangés, soit :

- | | |
|--|--------------------------|
| - Membre individuel (y.c. enfant ou jeune) | CHF 25.- |
| - Famille | CHF 50.- |
| - Membre Bénévole | CHF « à votre bon cœur » |

La catégorie « Membre Bénévole » est un don. Dans ce cas, vous recevrez la convocation à l'Assemblée Générale pour vous tenir informé des activités du ski-club et pour le plaisir de venir partager le verre de l'amitié.

Dès l'âge de 25 ans révolus, nous vous rappelons que les jeunes ne sont plus compris dans la cotisation « famille », mais doivent s'acquitter d'une cotisation individuelle (CHF 25.-).

Nous vous saurions gré de bien vouloir payer votre cotisation d'ici au 31 octobre 2024 pour que votre voix soit valide à la votation lors de l'Assemblée Générale. Nous vous recommandons de payer par **e-banking (IBAN CH79 0900 0000 1201 1304 8)**, afin de nous éviter des frais bancaires.

Pour la bonne marche du Club et dans l'intérêt de tous, nous vous rappelons que toute personne qui ne paie pas sa cotisation ne sera plus considérée comme membre. Si elle souhaite réintégrer le Club ultérieurement, elle devra faire une nouvelle demande d'admission et donc payer une nouvelle fois la finance d'entrée (montant CHF 40.-).

Vous allez bientôt recevoir la convocation pour l'Assemblée Générale du 31 octobre 2024, et nous vous attendons avec grand plaisir pour vous présenter les rapport de la saison dernière et nos propositions d'activités pour la saison 2024-2025.

En nous réjouissant de vous revoir nombreux lors de nos prochaines activités, nous vous adressons à tous nos sportives et amicales salutations.

Pour le Comité

Sandy Spencer